



Jean Zay, militant de la LDH à Orléans

1905-1944

Connu comme ministre du Front populaire, Jean Zay est moins connu comme militant de la LDH. Pourtant, c'est à 22 ans qu'il y a adhéré et il a suivi régulièrement – les archives de la section d'Orléans en conservant une trace précise –, même une fois devenu député puis ministre, les réunions de sa section.

Fils de Léon Zay, journaliste, qui avait été lui-même, à l'époque de l'affaire Dreyfus, l'un des premiers membres de la section d'Orléans, Jean Zay y entra alors qu'il était étudiant en première année de droit à Paris. Lors de sa première réunion, une vive discussion se déroula sur le problème des relations de la LDH avec le mouvement La Jeune République, d'inspiration catholique progressiste, de Marc Sangnier, important à Orléans.

Le procès-verbal indique : « *Quelques ligueurs émettent la crainte que notre section paraisse à la remorque du groupe de La Jeune République* ».

La conclusion fut néanmoins d'organiser une réunion « *contre le péril fasciste* » de nature à rassembler les catholiques de gauche opposés aux mouvements d'extrême droite.

Au sein de la section, Jean Zay ne se fit pas toujours remarquer par des positions progressistes (voir son point de vue sur le vote des femmes en faveur duquel la LDH avait pourtant pris officiellement position dès 1909). En novembre 1926, à l'encontre de l'ardent plaidoyer de la vice-présidente de la section, Olympia Cormier, institutrice, militante syndicaliste, féministe et libertaire, « *le citoyen Jean Zay fait remarquer que les qualités qui manquent à la femme sont précisément les qualités politiques et notamment la raison. C'est le sentiment qui domine chez la femme. Il prétend qu'elles pourraient avoir un penchant assez marqué à juger les hommes politiques sur leur vie privée* ». Tollé dans la section.

Le compte rendu ajoute : « *La parole est ensuite donnée à la citoyenne Cormier qui réfute, de manière véhémement, les arguments présentés.* »

La discussion le fit probablement évoluer car il ne s'exprima plus, par la suite, à l'encontre de la position officielle.

Il fut plus avisé sur les questions internationales. En 1928, alors au terme de son service militaire, il s'en prend au traité de Versailles qui rendait l'Allemagne responsable de la guerre de 1914, prise de position qui lui vaut des sanctions à l'armée, dont sa section s'émeut. En 1930, il rend compte d'un voyage en Allemagne en commentant la progression du péril nazi. Elu député radical à 27 ans en 1932, il continue à venir à la LDH.

Le 10 février 1934, juste après la manifestation d'extrême droite qui avait mis en danger la République, le compte rendu rapporte qu'il « *fait un récit objectif de l'émeute du 6 février. Il tient à rester dans la ligne de la Ligue; si parfois sa phrase s'aventure dans le domaine politique, il s'arrête et, d'un mot adéquat, revient à la limite qu'il s'est fixée* ».

Un peu plus tard, alors qu'il était connu aussi pour son engagement maçonnique et qu'était distribué en section un tract du Grand Orient de France, le secrétaire note : « *Olympia Cormier demande si la franc-maçonnerie accepte les femmes* » ; ce à quoi un autre ligueur « *lui répond que certaines obédiences les reçoivent* ». Puis « *la parole est donnée à Jean Zay. Il nous fait faire, en une heure et demie, un tour d'horizon international, faisant la comparaison entre ces deux dates : juillet 1914 et juillet 1934. Il envisage la situation sous quatre points principaux : problème franco-allemand ; désarmement et Europe centrale ; Sarre ; Autriche. L'orateur conclut n'étant ni optimiste, ni pessimiste et souhaitant l'union des démocrates pour redoubler de vigilance tant à l'égard des fascistes étrangers que des fascistes français* ».

Ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-arts en 1936, il est de nouveau dans sa section le 29 janvier 1939 où il expose « *pendant une heure et demie la situation intérieure et extérieure* ».

La réunion suivante, le 17 mars, le compte rendu rapporte qu'« *Olympia Cormier demande que les parlementaires parlent moins en réunion* »...

Puis ce fut la guerre. Jean Zay démissionna du gouvernement pour pouvoir être mobilisé.

La défaite consommée, ayant tenté de gagner le Maroc à bord du Massilia avec notamment Georges Mandel et Pierre Mendès France, favorables comme lui à la poursuite de la guerre, tous furent faussement accusés de désertion.

Après un simulacre de procès, il fut condamné à la déportation et à la dégradation militaire, peine jamais prononcée depuis l'affaire Dreyfus !

Le 20 juin 1944, dans sa cellule de la prison de Riom, trois miliciens vinrent l'enlever puis l'assassinèrent dans les bois de Cusset, près de Vichy. Quant à la ligueuse moins connue de la section d'Orléans, l'institutrice féministe Olympia Cormier, à laquelle Jean Zay s'était souvent opposé lors des débats qui font la vie même de la LDH, déportée comme résistante, elle ne revint jamais du camp de Ravensbrück.

Gilles Manceron

Article paru dans *H&L* n° 97-98 (fév. 1998), p. 44.

de Munich ne peut que la stimuler ».

Antisémitisme.

Elle regrette que la SDN n'ait pas appliqué la procédure d'urgence à l'examen de la situation faite aux juifs de Roumanie.

1939

Racisme.

La LDH dénonce en janvier une vague de racisme, en France, contre les étrangers et les juifs. Elle publie une longue étude dénonçant l'édition des *Protocoles de Sion*, parue en 1937, chez Bernard Grasset.

Espagne.

Après la chute de la Catalogne face aux forces du général Franco, elle déclare qu'elle n'admettrait pas que des réfugiés espagnols en France soient renvoyés en Espagne et proteste contre leur internement dans des camps.

Tchécoslovaquie.

Elle déclare en mars que « *l'anéantissement de la République tchécoslovaque, aujourd'hui consommé, achève l'opération commencée à Munich avec le consentement des gouvernements anglais et français* ».

Guerre.

Son activité juridique se concentre sur les droits des soldats mobilisés, les camps d'internement pour les étrangers, la défense des militants communistes et leaders pacifistes menacés.

1940

Libertés.

La LDH proteste contre la censure frappant des publications, dont le journal *L'Humanité*. Le numéro des *Cahiers des droits de l'Homme* de février 1940 paraît avec des blancs, correspondant à des passages censurés.

Défaite.

En juin, le jour de l'entrée des troupes allemandes dans Paris, son siège, rue Jean-Dolent, est investi et les nazis saisissent les documents qui s'y trouvent. La LDH est aussitôt interdite par le gouvernement de Vichy et les autorités d'occupation.